

LE PRESIDENT

JOURNAL NAPOLEONIEN

Bureaux : Grande Rue Mercière, n. 22.

Paris, 31 Mai 1849.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE DE PARIS.

Du 30 mai 1849, à cinq heures et demie du soir.

• Paris est très calme.

« L'Assemblée continue la vérification des pouvoirs. »

Pour traduction conforme :

Le Directeur du Télégraphe :

Signé : E. CHEPPE.

Pour copie conforme :

Le Préfet du Rhône,

VICTOR TOURANGIN.

La Guerre.

Dans un de nos derniers numéros nous avons fait ressortir l'inconséquence des montagnards qui réclament sans cesse la guerre, et dont les efforts quotidiens tendent à affaiblir le pays. Nous avons dit quelles criminelles intentions animaient ces hommes qui veulent lancer notre armée contre les forces de l'Europe coalisée, et qui se servent de tous les moyens en leur pouvoir afin de démoraliser nos soldats. Nous avons indiqué, contrairement à ces manœuvres funestes, comment la victoire pourrait s'obtenir par l'union des citoyens et la force du pouvoir.

Nous l'avouons en toute humilité, jamais ce mot de GUERRE ne retentit à nos oreilles sans évoquer des images radieuses, sans montrer des perspectives éblouissantes. A ce seul mot revivent les souvenirs héroïques de nos luttes de la République et de l'Empire; à ce seul mot apparaissent, avec leur magie envoûtante, les bataillons s'ébranlant au chant de la *Marseillaise*, et nos drapeaux glorieux flottant au milieu du feu et de la fumée. Nos désastres de 1815 reviennent aussi avec leurs humiliations et leurs hontes,

Waterloo efface Austerlitz, et à l'ambition de triomphes nouveaux se mêle une ardente soif de vengeance. Oh! la guerre, la guerre! ce cri transforme la plume de l'écrivain; ce n'est plus la raison calme et froide qui dicte nos paroles, c'est le cœur d'un soldat qui nous inspire.

Mais l'enthousiasme qui nous séduit peut devenir l'erreur qui nous égare; nous songeons qu'un journal n'est point seulement une tribune pour les appels belliqueux, ou un écho pour les fanfares guerrières, c'est aussi un enseignement, et domptant la fièvre qui nous exalte, nous venons écarter des espérances douteuses pour analyser des craintes certaines, pour prévoir des faits inévitables.

La guerre, il ne faut pas se le dissimuler, est, dans la situation actuelle, une mesure extrême; c'est une opération césarienne qui livre notre patrie aux hasards des combats, aux chances d'une lutte dangereuse. La guerre, aujourd'hui, c'est d'emblée notre dernier homme, notre dernier écu, et qui sait! peut-être notre dernière liberté, aventurée et compromis dans une loterie, jouée sur un coup de dé. Que la guerre soit déclarée demain, et aussitôt, comme une étincelle électrique, d'un bout du monde à l'autre, elle excite un embrasement général : l'Angleterre se ligue contre nous, prend Alger et nos colonies, bloque nos ports de mer, et fournit à nos ennemis ces subsides qui, pendant vingt ans, ont fait de l'Europe l'instrument mercenaire des rancunes et des jalousies britanniques. Qui nous dit que pour résister à cette tempête il ne faudra pas des efforts sublimes? qui nous dit que, même au prix des impôts forcés, des réquisitions impitoyables et des levées en masse, nous obtiendrons la victoire? qui nous dit que les lois tutélaires momentanément suspendues, et le travail indéfiniment ajourné, ne seront pas des sacrifices inutiles?

La guerre! ce sont les populations épuisées, l'industrie supprimée, l'argent disparu, le commerce

anéanti. La guerre! ce sont les campagnes dévastées, les villes rançonnées. Ce sont tous les maux qu'entraînent après elles la misère et la mort. La guerre! ce sont des larmes et du sang.

On dit que la guerre est un mal nécessaire, qu'elle calmerait l'agitation générale, qu'elle donnerait un aliment à ce désir d'inconnu qui pousse tant d'esprits en avant sans qu'ils sachent où et comment ils marchent; on dit qu'elle servirait de contrepoids salutaire aux préoccupations et aux dangers de la propagande socialiste. Nous ne savons si Dieu, dans sa suprême sagesse, a admis qu'il y aurait des maux nécessaires; dans ce cas, c'est à lui de les dispenser à son gré, sans que les hommes lui viennent en aide par leur folie et leur imprudence.

Les empereurs de Russie et d'Autriche, unis avec le roi de Prusse, ne nous attaqueront pas. Les bayers fraternels promis à leurs soldats par nos rouges ne les engageront pas à franchir le Rhin, et, satisfaits d'avoir rétabli l'ordre chez eux, ils nous laisseront arranger nos affaires à notre gré. Il n'y a rien à craindre de ce côté; laissons donc sommeiller nos canons dans nos arsenaux, et ne jetons aucun défi aux puissances étrangères: les bravades inutiles sont des démonstrations indignes de la France.

Si, par impossible, des projets insensés avaient trouvé accès dans les conseils d'Olmütz, si les conférences qui se tiennent à cette heure à Varsovie devaient être dirigées contre la France, alors plus d'hésitation, plus d'incertitude, et dussions-nous périr tous en défendant nos frontières, il faudrait éviter à notre patrie la souillure d'une seconde invasion.

Mais nous n'en sommes pas là. Néanmoins le gouvernement ferait peut-être bien de réunir sur le Rhin une armée d'observation. En annonçant que l'on ne veut pas attaquer, il est bon de préparer la résistance, et le meilleur moyen d'éloigner la guerre, c'est de la prévoir.

Point de guerre au dehors, mais une barrière in-

FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

CADET ROUSSEL

A Grosbois.

1809.

II.

— Le *Départ pour Saint-Malo*! à la bonne heure : mais je crois me souvenir qu'il y a dans cette pièce quelques passages qui ne seraient pas goûtés là-bas... certaines plaisanteries qui pourraient déplaire à nos dames... Voyons, n'auriez-vous pas autre chose à me proposer?

— *Jocrisse aux enfers*.

— Non, pas de *Jocrisses*! ils sont un peu usés, entre nous. Mais, à propos, n'avez-vous pas un certain *Cadet Roussel, professeur de déclamation*?

— Oui, monsieur, et nous l'avons même joué encore hier.

— Et il a fait rire?

— Comme à l'ordinaire, ni plus ni moins.

— Eh bien! va pour *Cadet Roussel, professeur de*

déclamation.

— Et pour quel jour le prince le veut-il?

— Pour après-demain.

— Diable! et notre première représentation de *Coco Pépin*!

— Vous la remettrez à un autre jour; ainsi c'est une affaire entendue, M. Brunet; je puis compter sur vous?

— Oui, monsieur. Quant au voyage?...

— Ah! cela me regarde; je vous enverrai des voitures qui viendront vous prendre ici, et demain vous recevrez l'avis des dispositions qui auront été prises. Quant à la rémunération, la générosité du prince vous est connue, monsieur, et vous serez satisfait. Maintenant, monsieur Brunet, je vous laisse à vos affaires; ayez reprendre votre répétition; permettez-moi de souhaiter un brillant succès à votre *Coco Pépin*.

L'acteur remercia le secrétaire et le reconduisit jusqu'à la porte du théâtre; il s'appretait à aller rassurer ses camarades, lorsqu'il s'entendit appeler de nouveau :

— Monsieur Brunet! monsieur Brunet!

Brunet se retourne vers le secrétaire qui était revenu précipitamment sur ses pas :

— Ah! j'avais oublié, monsieur, de vous demander une chose essentielle : Votre *Cadet Roussel, pro-*

fesseur de déclamation, est une pièce fort gaie, très-spirituelle, je n'en doute pas, mais, voyons, monsieur Brunet, vous qui la connaissez si bien, dites-moi si elle court risque de blesser des oreilles un peu délicates?

— Mais, monsieur, elle a été examinée avec soin par la censure; nous l'avons déjà jouée au moins cinquante fois, et, s'il s'y était trouvé quelque chose de répréhensible, on nous l'aurait supprimé...

— Ah! je sais cela; mais songez aux spectateurs que vous allez avoir à Grosbois; songez à certaines circonstances qui ont pu surgir depuis qu'on joue cette pièce, et si par hasard un passage, un mot, pouvaient donner lieu à quelque allusion maligne, ce serait un grand malheur... Vous me comprenez, monsieur Brunet?...

Brunet resta interdit et ne savait que répondre à une question qui était certainement fort embarrassante :

— Je ne puis que vous répéter, monsieur, dit-il en balbutiant, que la censure a fait son devoir... Au surplus, si vous voulez, nous répéterons ici, demain matin, à dix heures, notre *Cadet Roussel*, et si vous y apercevez quelque chose qui ne vous convienne pas, nous en ferons bon marché; cela est très-facile.

Cette proposition parut dissiper les scrupules et

vincible opposée à tous ceux qui tenteraient de violer notre territoire. Telle est, ce nous semble, l'attitude que doit prendre notre gouvernement.

Voici un mois que notre armée a subi un échec sous les murs de Rome, un mois ! et notre armée n'est pas vengée, et chaque jour la France est insultée, soit dans les correspondances de nos prétendus journaux patriotiques, soit dans les feuilles romaines. Ce délai est une faute de plus ajoutée à celles que notre gouvernement a déjà commises dans cette affaire.

Le général Oudinot a cependant reçu des renforts, et, tandis qu'il est là l'arme au bras attendant des ordres, les Autrichiens prennent Bologne et menacent Ancône. Il ne valait pas la peine d'envoyer 20,000 hommes pour enregistrer les succès du général Wimpfen.

Que cette déplorable faiblesse ne se prolonge donc plus, elle est inconcevable. Attend-on que les Autrichiens, les Napolitains et les Espagnols aient ouvert les portes de Rome à nos soldats !

Oh ! l'énergie ! l'énergie ! où donc est-elle, si une armée française est condamnée au repos en face d'adversaires insolents et vantards ?

En ce qui concerne le calcul de comparaison des voix données à l'un et à l'autre des deux grands partis engagés sur le terrain électoral, une observation importante doit être faite, c'est qu'on n'a supputé que les voix attribuées aux candidats élus. En dehors du chiffre de ces voix, il faut cependant, pour bien apprécier l'ensemble, tenir compte des voix qui se sont éparpillées sur des candidats non élus. Le chiffre de ces voix est considérable, et si l'on considère que c'est, en général, en're les candidats des listes modérées que les voix se sont principalement disséminées, on reste convaincu que la proportion entre les suffrages modérés et les suffrages ultra-démocratiques est plus grande encore qu'elle n'a été indiquée. Ainsi, pour ne citer que Paris, on trouve que dans la capitale plus de 60,000 suffrages se sont égarés sur des candidats modérés non élus, et l'on ne s'écarterait pas de la vérité, en portant à trente millions environ le chiffre des voix données aux listes modérées.

Rien de plus curieux, de plus intéressant que l'étude du tableau de la France électorale. Il est très utile, très instructif, en effet, de diviser le pays en zones comprenant un certain nombre de départements qui paraissent subir la même influence, et, cette distribution une fois faite, de chercher dans chacune des zones le résultat qu'elle a apporté dans la lutte électorale. Formons quatre divisions : le Nord, le Midi, l'Est et l'Ouest; ajoutons-en une cinquième : les départements du centre. Eh bien ! c'est dans le nord, qui comprend dix huit départements, soit une population de 9,855,618 habitants, que le parti modéré a remporté la plus intelligente victoire.

Les treize départements qui forment la zone de l'est, ont donné le plus de représentants aux ultra-démocrates.

Dans les douze départements qui forment la zone de l'ouest, aucun candidat socialiste n'a été élu, et l'on y compte les huit dixièmes de candidats légitimistes.

Le parti ultra-démocratique l'a emporté dans les dix-huit départements du centre, et les vingt-quatre départements dont se compose la zone du midi, ont donné la préférence à l'opinion modérée.

L'Assemblée législative n'a pas de Constitution à faire ni de budget pour 1849 à voter d'urgence. Elle n'aurait donc pas d'excuse, si elle employait ses premiers moments à un autre objet que le retour des affaires. Il s'agit maintenant de faire reprendre le travail, de ramener l'activité, l'aisance et la paix dans tous les foyers industriels.

Il est à désirer que ce but soit poursuivi sans retard et par les moyens les plus puissants. Et pour éviter la confusion et les tiraillements que contient en germe toute Assemblée composée d'éléments si disparates, il importe que le nouveau cabinet, aussitôt sa formation, arrête un ensemble de mesures formant un vaste plan de campagne administratif et industriel qui puisse occuper à la fois tous les comités.

Les plus importantes de ces mesures nous paraissent être :

La loi organique départementale et municipale ;
L'organisation de la magistrature et, en général, de toutes les fonctions publiques ;

La loi autorisant la Banque de France à accroître son capital et à baisser ses coupures ;

La création d'un établissement de crédit foncier ;

L'achèvement des lignes de fer, canaux et voies de communications locales, dans un bref délai ;

La révision de notre système d'octroi et d'impôts indirects.

Nous avouons que toutes ces mesures sont inévitables ; mais elles peuvent produire plus ou moins de bien, selon qu'elles seront arrachées lentement, isolément, à un pouvoir sans intelligence et sans initiative, ou selon qu'elles émaneront du gouvernement lui-même avec un ensemble exprimant à la fois la confiance du pouvoir dans sa propre force et dans ses destinées du pays. (Crédit.)

On lit dans un journal de Marseille :

« Depuis plusieurs jours nous avons remarqué dans notre ville des nègres dont l'aspect et le costume ont quelque chose d'étrange, même pour des yeux habitués à la diversité des races orientales. Ces personnages appartiennent à l'équipage de la *Caroline*, navire de 600 tonneaux, ancré dans notre port et portant le pavillon de l'iman de Mascate.

« Jusqu'à présent, l'iman de Mascate est peu connu à Marseille, bien qu'il soit un des souverains les plus puissants de l'Arabie et de la côte orientale d'Afrique, et malgré le traité de paix et de commerce qui le lie à la France.

« L'arrivée de la *Caroline* aura plus fait pour la célébrité de l'iman dans notre ville que les relations de voyage et les conventions diplomatiques.

« L'expédition de ce navire est entourée de quelques circonstances qui méritent d'être signalées. Il est parti de Zanzibar, île située sur la côte orientale d'Afrique, résidence actuelle de l'iman, avec un riche chargement composé de dattes, de café, et principalement de 100,000 kilog. de girofles. Cette cargaison

est adressée au gouverneur de Marseille, avec invitation de la vendre au mieux des intérêts de l'iman, et de lui en envoyer le produit en marchandises de France. Ce navire portait en outre six chevaux arabes pur sang, offerts en don par l'iman au président de la République, et un sabre enrichi pour le gouverneur de Marseille. L'expédition est confiée aux soins de Hugi Dervich, le Giassar de ce nouvel Aroun-al Raschid, lequel est accrédité comme ambassadeur auprès du gouvernement français. C'est, dit-on, un homme distingué et plein de sympathie pour la France. Il doit partir prochainement pour Paris.

« A défaut du gouverneur de Marseille, M. le préfet s'est trouvé le consignataire de la *Caroline* et de son chargement. Pour répondre à l'honorable confiance dont il est revêtu, il a prié la chambre de commerce de se charger d'une mission qu'il ne pouvait accepter pour lui-même ; il s'est borné à recevoir le sabre d'honneur qui lui était destiné.

« La chambre de commerce a délégué quatre de ses membres et son président pour opérer la vente de cette cargaison. Cette vente doit se faire avec enchères, par l'entremise et les soins des courtiers. »

Nouvelles d'Italie.

Turin 28 mai.

Dans la Lombardie le maréchal Radetzky annonce qu'il va faire procéder à un nouveau recrutement qui comprendra les classes de 1848 et 1849. A Bologne, les Autrichiens règnent en maîtres, et leur joug se fait sentir avec toute la dureté du vainqueur impitoyable ; à Ancône, on se prépare à résister énergiquement. Déjà les Autrichiens ont leur avant-garde à Faenza ; comme les soldats romains ont vu qu'il serait impossible de tenir tête à l'armée autrichienne, on a pensé à sauver les armes et on a emporté à Ancône plus de cinq mille fusils.

Un commissaire parti de Venise, est allé, dit-on, auprès du commandant de la ville d'Ancône pour lui conseiller la résistance la plus acharnée. Dans cette conférence, le commissaire de Venise aurait assuré au commandant que les destinées de l'Italie ne tarderaient pas à changer d'aspect.

A Rome, le triumvirat écrit force proclamations ; tantôt c'est pour dire au peuple de respecter les églises, les objets du culte, la religion dont la horde qui s'est abattue sur la Tille Sainte, ne fait aucun cas ; tantôt c'est pour apprendre aux Romains que Bologne est tombée au pouvoir des Autrichiens et pour les engager à retremper leur courage pour la lutte prochaine qu'ils auront à soutenir. Mais toutes ces proclamations passent inaperçues ; bientôt il n'y aura plus de bénéfices à faire à cette guerre de barricades : plus d'argent, plus de combattants. C'est, du reste, la seule ressource de la plupart des aventuriers qui portent la désolation et le pillage dans la ville éternelle. L'attaque de Rome de la part des Français ne tardera pas ; M. de Lesseps en a prévenu les résidents nationaux pour qu'ils prennent leurs précautions.

On dit dans les couloirs de l'Assemblée que toute combinaison ministérielle est ajournée jusqu'à la constitution de l'Assemblée. On ajoute que le président de la République a déclaré qu'il n'accepterait aucune combinaison où ne serait pas M. de Falloux. On assurait encore que M. de Lesseps était rappelé de Rome. Le général Oudinot avait refusé de reconnaître et de signer les arrangements présentés par M. de Lesseps aux triumvirs romains.

les craintes du secrétaire :

— C'est inutile, dit-il, monsieur Brunet, et je m'en rapporte à vous ; d'ailleurs je n'aurais pas le temps de venir vous écouter demain ici ; mais, si vous voulez avoir la bonté de m'envoyer ce soir un exemplaire de la pièce, je la lirai, et après demain, avant la représentation, je vous serai part de mes observations ; s'il y a quelque chose à supprimer, nous le supprimerons.

A son arrivée dans les coulisses, Brunet se vit bientôt entouré par ses camarades qui cherchaient à lire sur sa physionomie l'histoire de sa subite disparition ; mais elle était froide et impassible, comme à l'ordinaire.

— Allons, s'écria Brunet, en place : nous allons continuer la répétition.

Ces mots suffirent pour apprendre aux acteurs que la visite qu'avait reçue Brunet ne pouvait avoir aucune conséquence fâcheuse pour lui : il répéta même son rôle avec un entrain et une verve qui éloignèrent toute appréhension de ce genre.

Après la répétition, Tiercelin s'approcha de lui et lui dit en riant :

— Sais-tu bien que nous avons craint un moment de ne plus te revoir ?

— Eh ! pourquoi donc ?

— Nous avons cru, mon cher, que tu étais ar-

rêté.

Brunet regarda Tiercelin et poussant un soupir :

— Hélas ! mon ami, cela n'est que trop vrai.

— Arrêté ! arrêté !

— Oui, mon cher, et je ne suis pas le seul ; il y en a huit ou dix d'entre nous qui le sont aussi.

Tiercelin recula d'un pas, comme frappé d'épouvante :

— Huit ou dix ! ô ciel !

Brunet conservait son sérieux :

— Oui, mon ami, ni plus ni moins ; mais j'en suis désolé pour toi, tu n'es pas arrêté.

Alors Tiercelin soupçonna que son camarade voulait plaisanter :

— Farceur ! lui dit-il ; explique-toi donc ?

— Eh bien ! nous sommes huit ou dix arrêtés.... pour une représentation que nous donnerons après-demain, chez le prince de Neufchâtel, à Grosbois.

— Farceur, répéta Tiercelin, mais quelle pièce iras-tu jouer là-bas ?

— *Cadet Roussel*, professeur de déclamation, et devant l'empereur !...

Tiercelin hocha la tête :

— Et c'est toi qui as choisi cette pièce ?

— Quelle bêtise !... est-ce que cela nous regarde ? Mais, après tout, qu'importe que ce soit telle ou

telle farce que nous représentons, pourvu que nous fassions rire.

— Oui, mais l'empereur, je t'en avertis, ne se déride pas facilement... et puis il a une vieille dent contre les Variétés...

— Eh bien ! je me charge de la lui ôter, cette vieille dent, et il faudra bien qu'il rie !...

— Et il ne rira pas du tout.... car, en ce moment, il n'est pas disposé à la gaité, je t'en avertis.

Brunet, un peu effrayé de la hardiesse de ce propos, interrompit brusquement son camarade en lui parlant à voix basse :

— Tu veux donc me faire réellement arrêter ? Tu sais bien que je ne veux pas qu'on fasse ici de la politique.

— Je n'en fais pas ; mais je te répète que ton *Cadet Roussel* ne fera pas rire l'empereur.

— Ce ne sera pas ma faute, du moins... Ah ! il rirait beaucoup sans doute si tu allais jouer à Grosbois *Vadé à la Grenouillère*.

C'était une pièce grivoise dans laquelle Tiercelin remplissait le principal rôle et qui avait commencé la réputation de cet acteur au théâtre de la Montan-sier.

(La fin à un prochain numéro.)

Les abords de l'Assemblée étaient aujourd'hui complètement dégagés. Le service du palais a été fait par un bataillon du 14^e léger, auquel on avait adjoint comme renfort deux bataillons du 42^e. Le général Forest a passé, comme hier, la journée dans la salle des Pas-Perdus, chargé du commandement de l'Assemblée.

L'honorable général a cru devoir faire occuper les terrasses des Tuileries par un bataillon du 59^e.

Hier, après la séance, M. Thiers, accompagné de M. Gernevrière et de M. d'Etcheverry, sortait de l'Assemblée et se dirigeait, par le pont, vers la place de la Concorde. On lui avait conseillé de ne pas s'exposer au milieu d'une masse de mauvais garnements qui, refoulés par les lanciers, s'étaient réunis en groupes très compacts et très animés au bas du pont et à l'entrée des Champs Elysées.

M. Thiers n'avait pas écouté ces avis prudents et surtout justifiés par le caractère des individus qu'il se trouvait là. Arrivé au bas du pont, M. Thiers fut reconnu par quelques uns de ces hommes. « Vive le citoyen Thiers, s'écrièrent-ils aussitôt; Vive la République démocratique et sociale! Vous allez crier: Vive la République démocratique et sociale! » M. Thiers se tourna vers ceux qui l'interpellaient et leur répondit avec fermeté: « Non! » Alors le groupe l'entoura, lui et M. Gernevrière qui ne l'avait pas quitté.

Des cris furieux éclataient de toutes parts: Vive la République démocratique et sociale! M. Thiers, sans s'émouvoir, refusait opiniâtement de crier. La position devenait pourtant périlleuse; il suffisait d'une mauvaise tête pour faire craindre un accident grave. Les cris continuaient. Heureusement un cocher qui passait avec sa voiture, sur la place, reconnaissant M. Thiers et le voyant ainsi en danger, poussa vivement jusqu'à M. Thiers, le fit monter dans sa voiture ainsi que le représentant qui était avec lui. On voulut alors empêcher la voiture de marcher, mais le cheval était fort, le cocher était hardi, quelques vigoureux coups de fouet lancèrent la bête au galop. La voiture se dirigea à fond de train et à travers la place de la Concorde vers le ministère de la marine, suivie par un groupe d'énergumènes qui enfin l'abandonnèrent en cet endroit. Bientôt la place fut balayée par les cavaliers, et les socialistes émeutés se sauvèrent dans les Champs-Elysées et dans les rues voisines.

Il y a, au sein de notre vaste et populeuse capitale, quelques milliers d'individus, affiliés aux clubs ou aux sociétés secrètes, qui sont toujours aux ordres d'une poignée de meneurs, et qui échantent, de gaité de cœur, leur oisiveté fainéante et volontaire pour les agitations de la rue. Un des accusés de mai disait devant les hauts-jurés de Bourges, qu'il pouvait, en un instant, lancer sur le pavé de Paris dix-sept mille hommes. C'était le président de la Société des Droits-de-l'Homme.

Nous n'avons pas à rechercher si cet accusé se vantait, s'il a grossi ou diminué le chiffre de ses sectaires. Ce que nous pouvons dire, c'est que ni la société qu'il présidait, ni quelques autres non moins dangereuses n'ont cessé d'exister. Ce qui est certain, c'est que le personnel des entrepreneurs de révolutions se recrute toujours aux mêmes sources, et que, sauf quelques curieux et quelques niais, on ne trouvera dans ces groupes d'énergumènes qui troublent la paix de nos rues, que des affiliés des sociétés secrètes.

Hier soir, au Jardin de la Liberté, barrière Poissonnière, a eu lieu le banquet offert aux représentants de la Montagne par le comité démocratique socialiste.

Quinze à dix-huit cents personnes, tant hommes que femmes, y assistaient à 1 franc 25 centimes par tête.

On ne comptait que dix ou douze représentants, au nombre desquels se faisaient remarquer MM. Pierre Leroux et le sergent Rattier. M. Ledru-Rollin était absent. La distribution des cartes de souscription ayant dépassé les dimensions du local, force a été de ne pas admettre deux à trois cents souscripteurs, et sur leurs réclamations de leur rendre leur agent. Mais d'autres tribulations étaient réservées aux organisateurs et aux convives.

Au moment où tous se mettaient à table, un commissaire de police se présente et signifie son intention d'assister au banquet, en vertu de la loi de 1790, ratifiée par plusieurs votes de la constituante et par un arrêt tout récent de la cour de cassation. La commission nie la légalité de la loi et de l'arrêt invoqué. Le commissaire de police insiste et déclare qu'il va revenir pour assurer force à la loi.

Le repas continue et s'achève matériellement;

on arrive au moment solennel des toasts et des discours. M. Pierre Leroux monte à la tribune et prononce un discours qui est à peine entendu. Le sergent Rattier lui succède; mais parvenu au milieu de son discours, voici le commissaire de police qui, fidèle à sa promesse, arrive, suivi, non pas simplement de quelques agents comme la commission se l'était figuré, mais de deux bataillons du 18^e léger qu'il avait laissés dans la rue. Il renouvelle sa demande d'admission, en faisant connaître les moyens dont il dispose pour l'obtenir.

La commission stupéfaite se consulte et décide presque sur le champ qu'elle va se séparer.

Informés de cette décision, les convives la ratifient, et tous se retirent aux cris de: Vive la République démocratique et sociale!

Telle a été l'issue de cette mise en scène.

Peu de temps après, un chef de bataillon du même régiment s'est vu entouré, près de la barrière, d'un certain nombre de convives qui lui ont crié: Vive la République démocratique! Il s'est arrêté et a répondu avec autant de calme que de fermeté: Oui, vive la République! mais aussi vive l'ordre! vive la République et l'ordre.... entendez-vous! Les convives se sont retirés en murmurant.

La troupe est restée sous les armes jusqu'à ce que la foule fut tout-à-fait dissipée, et, vers neuf heures et demie, elle était rentrée à son quartier. Du reste, il n'y a pas eu de collision, et l'intérieur de la ville a joui d'une tranquillité complète sur tous les points.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Avant-hier dimanche, un fait très grave s'est reproduit sur le boulevard des Paillassons, situé entre la barrière de l'Ecole et celle de Vaugirard. Deux soldats d'infanterie se trouvaient attablés dans une espèce de cabaret situé au n° 10, lorsqu'à 8 heures le retentissement des tambours indiqua le moment de la retraite. La maîtresse du lieu, qui occupait le comptoir, et à laquelle l'un des militaires avait déjà adressé quelques propos grossiers, invita les deux militaires à se retirer. Celui dont les propos avaient motivé déjà de la part de son camarade des observations et des reproches, répondit en des termes tels, que le mari, qui survint, donna l'ordre à deux garçons qui servaient dans l'établissement de mettre ce militaire à la porte.

Les deux garçons obéirent; ils prirent au corps le soldat et le portèrent dehors malgré sa résistance, et bien qu'il criât: au meurtre! au voleur! à l'assassin!

On sait quelle foule se presse les dimanches sur les boulevards extérieurs, foule oisive, curieuse et toujours prête à se porter partout où se manifeste quelque agitation. En quelques secondes, un rassemblement considérable se forma sur les boulevards et parmi les groupes qui le composaient mille versions erronées furent répandues. Un militaire, disaient les uns, venait d'être assassiné; selon d'autres, deux soldats y avaient été l'objet d'épouvantables mutilations. Sous l'influence de ces bruits auxquels prêtaient quelque vraisemblance les cris: à l'assassin! que le soldat expulsé continuait de pousser, la foule ne parlait de rien moins que de saccager la maison, d'y mettre le feu et d'en massacrer les habitants.

Cependant, les deux commissaires de police des communes de Beau-Grenelle et de Vaugirard, qui sont voisines, avaient été avertis et s'étaient empressés de se rendre sur les lieux. Revêtus de leurs insignes, et se plaçant résolument en travers de la porte de la maison menacée, ils essayaient de parlementer avec la foule; mais leurs voix demeuraient impuissantes, et, bien qu'on les respectât personnellement, bientôt l'effervescence populaire devint telle, qu'ils durent abandonner ce poste d'où on les arrachait.

Alors eut lieu une scène sauvage que l'on ne peut comparer qu'au sac des localités prises d'assaut. Tout ce que contenait la maison fut brisé, anéanti; puis les envahisseurs, mi-partie soldats et habitants des faubourgs, non contents d'avoir détruit tout le mobilier, le linge, les vêtements, les tentures, les glaces, jusqu'à la vaisselle, en jetèrent dehors tous les débris qu'ils amoncelèrent, et dont ils firent, au milieu des cris et des danses, un énorme feu de joie.

Nous n'essaierons pas de décrire cette horrible orgie. A minuit seulement, les gardes nationaux et les troupes, qui accouraient de toutes parts à la lueur de ce feu qui embrasait l'horizon, parvinrent à dégager le boulevard et à rétablir le calme.

La justice a été immédiatement saisie.

— Le dix du mois, des désordres graves ont eu lieu à l'opéra de New-York. Une dispute entre M.

Macready, le tragédien anglais, et M. Fovrest, le tragédien américain, en a été cause. L'émeute a pris un aspect si alarmant que la milice a dû tirer sur le peuple; il y a eu 20 personnes de tuées et bon nombre d'autres blessées. La populace avait déjà mis le feu au théâtre; mais, grâce à l'intervention de la troupe et de la police, le bâtiment a été préservé de la destruction.

— Le socialisme est loin de se populariser comme le disent Proudhon et consors. Les faits répondent chaque jour à leurs forfanteries et à leurs mensonges. Au dernier marché du Bugue (Dordogne), aussitôt qu'on a connu le triomphe des socialistes à Périgueux, le prix des bœufs a baissé de cinquante francs.

— Une scène touchante vient d'avoir lieu au marché Sainte-Catherine, dans la paroisse Saint-Paul-Saint-Louis.

Ce marché, un des plus anciens de Paris, avait été oublié, à l'époque où Mgr. l'archevêque visita les halles et les autres marchés voisins. Les habitants s'étaient empressés de réclamer et avaient demandé avec instance que le prélat voulût bien aussi le bénir la première fois qu'il viendrait dans les environs.

Mgr. l'archevêque, se trouvant en tournée de confirmation à Saint-Paul, s'est fait un plaisir d'obtempérer à cette prière.

Il s'est rendu sur le marché, suivi de ses grands vicaires et du clergé de la paroisse, à travers une double haie de peuple accouru de toutes parts pour assister à la cérémonie. Un autel avait été dressé au milieu de la place; il y est monté, et, s'adressant de là à cette immense multitude, il lui a dit, dans une chaleureuse allocution, tous les vœux qu'il formait pour elle, tous les biens et toutes les bénédictions qu'il appelait du ciel sur ce quartier et sur le reste de la ville. Il a dit surtout son ardent désir et les supplications qu'il ne cesse d'adresser chaque jour à Dieu pour obtenir la disparition de l'épidémie qui afflige la cité. Pleins des souvenirs de M. de Belzons et de son immortel prédécesseur, il s'est écrié que s'il ne fallait qu'une victime pour désarmer la colère céleste, il s'offrirait bien volontiers lui-même, et serait trop heureux de mourir à son tour pour son troupeau. Ces paroles ont produit une vive émotion sur toute l'assistance, qui a reçu la bénédiction du premier pasteur avec le plus profond respect et l'a accompagné jusqu'au presbytère au cri répété de vive l'archevêque! vive la religion!

— La vérification des pouvoirs a eu lieu hier dans les bureaux. Les sous-commissions ont été nommées, et, aujourd'hui, la plupart doivent présenter leurs rapports. Relativement à la protestation adressée par les électeurs des Hautes-Pyrénées contre la dépêche télégraphique du ministre de l'intérieur, envoyée, le 14 mai, dans ce département, et que nous avons déjà mentionnée, il a été décidé, à la presque unanimité, dans le 4^e bureau, présidé par M. Thiers, que cette dépêche n'avait en aucune manière influé sur les élections des Hautes Pyrénées. Les travaux de ce bureau ont été un instant interrompus par un incident fâcheux: M. Lagrange et quelques représentants de Lyon, suivis de plusieurs membres des autres bureaux appartenant à l'opinion la plus exaltée de l'Assemblée, sont venus interpellier le président doyen d'âge, M. Kératry, sur la réunion des troupes qui stationnaient autour du Palais Législatif. Ils voulaient savoir si c'était en vertu de ses ordres que ces mesures avaient été prises. Suivant le républicanisme chatouilleux de ces citoyens, elles ne pouvaient avoir d'autre but que d'intimider l'Assemblée. M. Kératry a répondu qu'il avait donné son consentement à ces mesures, et les approuvait sans réserve.

Des protestations sont également parvenues au 12^e bureau, qui a remis à aujourd'hui sa résolution. Il paraît que le 7^e bureau va proposer l'ajournement des élections de la Loire jusqu'à ce que le préfet de ce département ait transmis le procès-verbal constatant les violences qui auraient troublé les opérations électorales d'un des cantons de la Loire.

— Le gouvernement vient de décider qu'un projet de décret serait présenté à l'Assemblée législative pour accorder une pension à la famille de M. Adam, procureur de la République à Lodève, tué dans l'exercice de ses fonctions.

— On disait que quelques arrestations avaient été opérées ce matin dans le jardin des Tuileries.

— La nouvelle Montagne a pris possession de sa place à l'Assemblée hier. Déjà à la réunion préparatoire quelques uns de ses membres s'étaient présentés dans une tenue étrange. Il y en avait deux en blouse. On prétend que M. Marrast aurait dit à leur sujet: Je leur ai dit qu'ils pourraient venir en blouse,

mais qu'au moins ils devaient la faire laver. Le mot est digne du marquis de la République.

ASSEMBLÉE NATIONALE LÉGISLATIVE.

Séance du 29 mai.

Présidence de M. KÉRATRY, doyen d'âge.

A deux heures et quart la séance est ouverte.

M. Coislin, membre du bureau provisoire, donne lecture du procès-verbal.

Le procès-verbal est adopté.

M. Kœnig demande la parole pour une motion d'ordre.

Hier, dit-il, on a fait distribuer à chacun de nous un exemplaire du règlement de l'ancienne chambre. Je fais observer que ce règlement n'est que facultatif, (Oui ! oui !) ou tout au plus obligatoire jusqu'à nouvel ordre. (C'est entendu !) J'aurais voulu aussi qu'on distribuât à chacun de nous un exemplaire de la Constitution. (Assez ! assez !)

M. Landolle se plaint de la manière dont a été conduite la séance d'hier. Il aurait voulu que la législative eût commencé ses travaux par la proclamation de la République.

Qu'est-il résulté de cette omission ? C'est que le peuple, qui était rassemblé dans l'espoir d'une nouvelle acclamation, a été refoulé, bousculé. Je propose, pour réparer cet oubli, que nous nous réunissions tous dans le cri unanime de : Vive la République !

Voix nombreuses : Vive la République !

M. SÉCUR D'AGUESSEAU : Je viens protester contre l'abus qu'on a fait trop souvent de ce nom du peuple. Ce nom n'appartient qu'à l'universalité des Français, et non pas à une fraction du peuple. (Très bien ! très bien !) On a semblé séparer l'Assemblée en deux, dont une portion aurait crié : Vive la République ! et dont l'autre n'aurait pas crié. Je proteste contre l'abus qu'on ne manquera pas, demain, de faire de cet acte.

Voix de la Montagne : Vous n'avez pas crié ?

M. D'AGUESSEAU : Non, je n'ai pas crié, et je constate qu'une partie considérable de cette Assemblée n'a pas crié plus que moi !... (Rumeurs.)

Voix de la Montagne : Vive la République démocratique et sociale !

M. LE PRÉSIDENT : Si je connaissais celui qui a proféré ce cri, je le rappellerais immédiatement à l'ordre. (Agitation.)

M. Baune quitte enfin la tribune.

M. LE PRÉSIDENT : M. Sauteyra a la parole, au nom du premier bureau, pour une vérification de pouvoirs.

M. Sauteyra fait valider les élections de l'Aisne.

L'Assemblée valide les élections des départements de l'Allier, de l'Ain (M. Maissiat est ajourné), des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes, de l'Ardeche (M. Chabet est ajourné), de l'Ariège. M. Coquerel, rapporteur pour ce dernier département, fait remarquer qu'une irrégularité a eu lieu dans une commune.

M. Hovyn-Tranchère demande si M. Pilhes, élu dans l'Ariège, est le même que celui qui a combattu à Rome contre les Français, en compagnie du citoyen Laviron... (Agitation sur la Montagne.)

M. COQUEREL : La commission s'est assurée que ce n'était pas le même.

M. PILHES : Je suis Victor Pilhes, frère de celui qui est à Rome, et animé des mêmes sentiments que lui. (Rumeurs. — Bravos à gauche.) J'ai été commissaire extraordinaire de Ledru-Rollin, et j'ai été indignement calomnié. (Très-bien ! à gauche.)

Le renvoi des pièces du département de l'Ariège au ministre de la justice est prononcé, par l'examen de l'irrégularité signalée.

L'Assemblée valide encore les élections du Cantal, du Calvados, des Bouches-du-Rhône, de l'Aveyron, de la Charente-Inférieure, du Cher, de la Corrèze, de la Corse, de la Côte-d'Or.

M. JAMES DEMONTRY : Il y a une protestation.... Je la tiens à la main.

M. MARÉCHAL : Je demande que la protestation soit discutée.

M. James Demontry refuse de déposer la protestation. Les élections de la Côte-d'Or sont validées.

L'Assemblée valide les élections de la Creuse, de la Dordogne, du Doubs, de la Drôme, de l'Eure, d'Eure-et-Loir, du Finistère (M. Romain Desfossés est ajourné), du Gard, de la Haute-Garonne, du Gers.

M. le rapporteur informe l'Assemblée qu'il a été déposé une protestation relative à la nomination de M. Lacave-Laplagne, M. Laplagne étant mort le jour même des élections. Les auteurs de la protestation considèrent la nomination comme nulle, et demandent que le candidat venant immédiatement après sur la liste, soit proclamé. La commission n'a pas cru devoir s'arrêter à cette protestation. (Très bien.)

Les élections du Gers sont validées.

L'Assemblée valide encore les élections de la Gironde (M. Journy est ajourné), de l'Hérault.

M. D'AGUESSEAU : C'est justement là le cri que je n'ai pas voulu pousser, parce que j'ai compris le sens qu'on y donnait... il est un autre cri que je suis prêt à proférer, le cri de : Vive la République !... mais celle-là n'a rien de pareil à l'autre, et je le crierais volontiers avec la droite. (Très bien ! Vive la République !) Toute la droite : Vive la République !

M. Baune monte à la tribune. (L'ordre du jour !) C'est avec une profonde douleur que j'ai vu une partie de la chambre inaugurer nos premières séances par une protestation... (L'ordre du jour !)

M. LE PRÉSIDENT : L'ordre du jour étant réclamé, je dois le mettre aux voix...

M. BAUNE : Je proteste...

L'ordre du jour est prononcé par la droite.

M. Baune s'obstine à rester à la tribune.

Voix de droite : M. le président, faites respecter la décision de l'Assemblée... La clôture ! (Agitation à gauche.)

M. BAUNE : Je demande la parole contre la clôture....

On ne peut me refuser la parole contre la clôture.

M. LE PRÉSIDENT : Je consulte de nouveau la chambre. Ceux qui veulent que la discussion continue veulent bien se lever... 180 membres de la gauche, à peu près, se lèvent... (Agitation.) A la contre-épreuve, plus de 380 membres se prononcent pour la négative.

NOUVELLES LOCALES.

D'investigations minutieuses et précises recueillies par les soins de M. le commissaire central, il résulte que la malheureuse femme qui s'est suicidée, le 29 au matin, dans la rue Bellecordière, n'a point cédé aux inspirations de la misère, ni aux angoisses de la faim, mais que, trappée depuis un an d'aliénation mentale, elle s'est tuée dans un accès de folie.

Cette infortunée, qui s'est jetée d'une fenêtre du troisième étage, a dit, en montant sur le bord du mur : « Ha ! cette fois, m'y voici. » Ce furent ses dernières paroles avant de se précipiter sur les dalles où elle s'est brisée le crâne.

— Avant-hier, le café de la Californie a manqué devenir le théâtre de graves désordres.

Des jeunes gens, surexcités par les libations bachiques et irrités par le refus de l'orchestre de jouer des airs patriotiques, se sont mis à chanter la *Marseillaise* et le *Chant du Départ*, de toute la force de leurs poumons.

Le maître de l'établissement, après plusieurs exhortations à ne pas faire autant de bruit, s'est vu dans la nécessité d'aller chercher la garde. Une lueur de raison ayant fait comprendre à ces jeunes gens qu'ils allaient avoir à faire avec l'autorité, ils se sont empressés de se retirer.

— Plusieurs journaux avaient annoncé la disparition d'un ébéniste, nommé Rey. Personne n'avait jusqu'alors songé à se rendre dans le grenier qu'il habite ; ce n'est qu'hier que, s'étant avisé d'y monter, on a trouvé cet honnête ouvrier étendu sur des copeaux.

La raideur de son corps a fait tout d'abord supposer qu'il était mort ; mais les gens de l'art, appelés pour constater l'identité, ont reconnu que Rey était dans un état léthargique peu inquiétant. Au bout de quelques heures, en effet, l'ébéniste donnait des signes de vie ; mais sa langue était tellement épaisse, qu'il n'a pu articuler quelques mots que longtemps ensuite.

— Le 19^e régiment de ligne, parti de St-Rambert, il y a huit ou dix jours pour se rendre à Vienne, arrive aujourd'hui dans notre ville où il vient tenir garnison.

— On aurait peine à croire qu'à l'heure qu'il est, on vient d'exécuter dans notre ville un ouvrage d'art qui surpasse en magnificence tout ce que Lyon a produit jusqu'à ce jour comme velours et dessins brodés en or.

Il ne s'agit de rien moins que d'un dais commandé par l'une de nos villes méridionales pour célébrer la Fête-Dieu. Les dessins et les broderies témoignent d'une grande habileté ; il y a surtout un *Agnus Dei* que les artistes les plus experts jureraient être en argent sculpté, par le ciselet de quelque Cellini moderne. Parmi les ornements, nous avons également remarqué que les perles des rosaces étaient en véritables roses (diamants), et les franges en or pur. La valeur de ce dais est estimée à 60,000 mille francs environ. Nous engageons les personnes qui veulent jouir du coup d'œil de ce chef-d'œuvre lyonnais, à entrer, place Bellecour, 24, chez M. Duret tapissier, qui assurément s'empressera de répondre à leurs désirs.

— Le 9^e de dragons est allé ce matin faire des manœuvres au Grand-Camp. En rentrant dans Lyon, la musique de ce régiment, sous la conduite de son habile chef, M. Thibault, a joué plusieurs morceaux de son répertoire, entre autres l'air de *Drinn, drinn !* Chacun, en écoutant cette musique d'élite, était tenté d'applaudir.

— Le comité lyonnais de l'association des artistes croit devoir informer le public qu'il est complètement étranger à la fête qui est annoncée comme devant être donnée au Jardin d'Hiver, le 2 juin prochain.

Le comité de Paris seul en a pris l'initiative et la

responsabilité, malgré l'opposition formelle du comité de Lyon, fondée sur l'inopportunité.

— Par arrêté de M. le président de la République, en date du 26 mai, sont nommés :

Président de chambre à la cour d'appel de Lyon, M. Durieu, conseiller à la même cour, en remplacement de M. Rieussec, décédé ;

Conseiller à la cour d'appel de Lyon, M. Debrix, avocat général à la même Cour, en remplacement de M. Durieu ;

Avocat général à la cour d'appel de Lyon, M. Falconnet, avocat général à la cour d'appel de Rouen, en remplacement de M. Debrix.

— Mardi dernier, Frédéric-Lemaître apparaissait dans *Ruy-Blas*, au Grand-Théâtre. L'éminent artiste s'est vu forcé de jouer devant les banquettes. Cela ne nous surprend nullement. Depuis longtemps on connaît notre engouement pour tout ce qui n'est pas français. Qu'un Bettini, ou tout autre étranger, annonce une représentation sur l'une de nos scènes, les théâtres sont trop petits pour contenir la foule qui les envahit. Hélas ! quand donc serons-nous un peu plus nationaux ?... Sans doute pour se venger de l'indifférence du public lyonnais, Frédéric-Lemaître s'est surpassé dans le rôle de *Ruy-Blas* ; jamais, dans les plus beaux jours de sa carrière dramatique, il n'avait joué avec un talent si exquis, une verve si abondante et un laisser-aller de parfait comédien.... Chacun des rares spectateurs, tout en applaudissant, regrettait de n'avoir pas des fleurs et des couronnes pour dédommager le grand artiste.

Nouvelles étrangères.

ALLEMAGNE.

On écrit de Varsovie, le 22 mai, à la *Gazette de Cologne* :

Un courrier a apporté la nouvelle de l'arrivée du roi de Prusse, qui viendra incognito par Ostrow.

Des espions russes et des agents secrets ont découvert des relations très étendues des Hongrois en faveur de leur combat d'indépendance et qui s'étendent même jusqu'au Caucase. L'Assemblée nationale de Francfort, dans sa séance du 26, a adopté une proposition de M. Nauwerk ainsi conçue : « Les gouvernements des 29 Etats fidèles à la Constitution de l'empire seront invités à prendre en commun les mesures nécessaires pour mettre en pratique la question, notamment à organiser de suite leur moyen de défense. »

Le président de l'Assemblée nationale est chargé de se mettre en rapport avec les plénipotentiaires des 29 gouvernements eux-mêmes, pour faire exécuter le plus promptement possible la décision ci-dessus.

Des personnes qui ont puisé des renseignements à bonne source assurent que le gouvernement prussien n'a pas reçu du gouvernement français de note protestant contre l'intervention russe en Hongrie.

Le bruit courait encore à Vienne, le 22 mai, que Bude avait été prise par les Autrichiens ; on ajoutait que Dembinski a repoussé les Russes jusqu'à Bralla. On ajoutait que Jellachich s'était rapproché de Bude, et avait livré bataille aux Hongrois, et les avait battus, mais cette nouvelle mérite confirmation.

— On mande de Heidelberg, le 25 mai :

« Une lutte s'est engagée hier à Darmstadt. Le peuple a attaqué le château. Un capitaine et plusieurs soldats ont été tués. »

« On ne connaît pas encore le résultat définitif du combat. »

SUISSE. — BERNE, 26 mai. — Le général Thiard, ambassadeur de la République française auprès de la Confédération helvétique, a donné sa démission.

L'ambassadeur de France dans le grand-duché de Bade est rappelé par son gouvernement.

ANGLETERRE. — LONDRES, 28 mai. — On lit dans le *Morning Chronicle* :

« On nous prie de déclarer que la nouvelle de la mort du général de Rumigny, aide-de-camp de l'ex-roi des Français, n'est pas exacte. Le général est entré en convalescence. »

Une correspondance de Madrid, publiée par le même journal, dit que le départ de l'expédition espagnole pour Gaète doit être attribué principalement à la reine Christine. L'opinion des ministres était contraire à ce départ dans les circonstances actuelles.

A. MEINEL, gérant.

CHANOINE, imprimeur, à Lyon, 48, place de la Charité